

MIGRATION TÉLÉCOM - PRÉAVIS

Le délai de prévenance de 36 mois

Ce que l'obligation d'Orange vous garantit

36
mois
de préavis minimum
avant toute fermeture

**Annonce publique**
Fermetures annoncées ≥ 36 mois à l'avance

**Courrier individuel**
Un préavis adressé à chaque abonné

**Temps de préparer**
Raccordement, portage, équipements

finducuire.info

Le délai de prévenance de 36 mois : ce que l'obligation d'Orange vous garantit

Face à la fermeture du cuivre, une crainte fréquente est celle de la coupure surprise, découverte trop tard. La réglementation a précisément prévu des garde-fous contre ce scénario, sous la forme d'obligations de prévenance imposées à Orange. Ces délais garantissent que personne ne peut être coupé sans avoir été informé longtemps à l'avance. Comprendre ces obligations permet de savoir à quoi l'on a droit en matière d'information et d'organiser sereinement sa migration. Cet article détaille ces délais de prévenance et ce qu'ils vous garantissent concrètement.

Une obligation d'information à trois ans

L'obligation la plus structurante impose à Orange de communiquer au moins trente-six mois à l'avance la liste des communes concernées par une fermeture, qu'elle soit commerciale ou technique. Ce préavis de trois ans donne à toutes les parties prenantes, opérateurs, collectivités, entreprises, particuliers, une visibilité de long terme sur les échéances. Il permet notamment aux opérateurs alternatifs de se préparer à proposer des offres de substitution, et aux collectivités d'organiser l'accompagnement de leurs administrés. Cette anticipation à trois ans est l'un des piliers d'un dispositif que l'Arcep décrit comme l'un des plus exigeants d'Europe.

Le courrier de préavis individuel

Au-delà de l'information collective sur les lots, chaque abonné bénéficie d'une information individuelle. Orange, et les opérateurs commerciaux auprès desquels les utilisateurs sont abonnés, ont l'obligation d'informer leurs clients en amont de la fermeture. En pratique, un courrier de préavis est adressé à l'abonné, précisant la date de fermeture prévue pour sa commune et les démarches à suivre. Ce courrier intervient bien avant la coupure, généralement plusieurs mois à l'avance, et rappelle les alternatives disponibles dans la zone ainsi que les contacts utiles. Il constitue le signal individuel qui doit déclencher la démarche de migration si

elle n'a pas déjà été engagée.

Ce que ces délais garantissent

Concrètement, ces obligations offrent plusieurs garanties. D'abord, une visibilité : nul ne peut prétendre avoir été coupé sans avertissement, l'information étant disponible longtemps à l'avance, à la fois de façon publique via le fichier de trajectoire et de façon individuelle via les courriers. Ensuite, un temps de préparation suffisant pour étudier les options, comparer les offres, commander une solution de remplacement et coordonner la bascule. Enfin, la certitude qu'une alternative existe : la fermeture technique étant conditionnée à la disponibilité d'offres de substitution, l'information de préavis s'accompagne de solutions réellement accessibles. Ce triptyque, visibilité, temps, alternative, sécurise la transition.

Les délais spécifiques pour les collectivités

Les collectivités disposent d'un accès à des informations complémentaires. À partir de douze mois avant la fermeture technique, elles peuvent solliciter auprès d'Orange des données relatives au parc cuivre encore actif sur leur territoire, notamment le nombre de lignes et le nombre de lignes inactives depuis plus de vingt-quatre mois, sous réserve d'un accord de confidentialité. Ces données les aident à cibler les migrations les plus délicates, en particulier celles des publics éloignés du numérique ou en situation de handicap. Cette prévenance renforcée reconnaît le rôle des élus locaux dans l'accompagnement de proximité des habitants.

Ne pas confondre garantie d'information et dispense d'action

Ces garanties, aussi solides soient-elles, ne dispensent en rien d'agir. Le préavis informe, il ne migre pas à votre place. Une étude de l'Arcep a d'ailleurs relevé qu'une part significative des abonnés ADSL déclaraient ne pas avoir connaissance de la fermeture prochaine du cuivre, signe que l'information, même disponible, n'est pas toujours reçue ni comprise. La vigilance reste donc nécessaire : il faut lire les courriers reçus, consulter régulièrement le fichier de trajectoire, et ne pas attendre le dernier préavis pour engager sa migration. Les délais de prévenance sont une protection, non un droit à l'inaction.

En synthèse

La réglementation entoure la fermeture du cuivre d'obligations d'information robustes : un

préavis d'au moins trente-six mois sur les listes de communes, des courriers individuels de préavis, et pour les collectivités un accès à des données de parc à douze mois de l'échéance. Ces dispositifs garantissent visibilité, temps de préparation et existence d'une alternative. Ils protègent efficacement contre la coupure surprise, à une condition : que l'information reçue soit suivie d'action. Anticiper reste la seule manière de transformer cette garantie en migration réussie.

Cet article présente un cadre général et ne se substitue pas à une étude adaptée à chaque organisation. Les modalités de prévenance sont fixées par le cadre réglementaire et peuvent évoluer. Sources : Arcep, dossier fermeture du réseau cuivre, obligations d'Orange et fiches pratiques ; Fédération Française des Télécoms.

Pour aller plus loin

- [Trouver sa date de fermeture du cuivre : mode d'emploi du fichier de trajectoire](#)
- [Fermeture commerciale vs fermeture technique : les deux dates à ne pas confondre](#)
- [Check-list de migration : les 10 points à vérifier avant la coupure](#)

Concerné par la fin du cuivre sur vos sites ?

AILERYS Conseil vous accompagne de bout en bout : audit de votre parc, choix des accès et des opérateurs, pilotage de la migration.

[Échanger avec un expert : https://finducuire.info/contact/](https://finducuire.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [Comprendre les 7 lots de fermeture d'Orange : à quel lot appartient mon territoire ?](#)
- [Les 8 000 communes reportées : pourquoi certaines fermetures du cuivre sont décalées](#)
- [Le démarchage abusif autour de la fin du cuivre : reconnaître et signaler](#)
- [Service universel et « naufragés de la fibre » : quelles protections pour les usagers ?](#)

Article révisé le 19 août 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/preavis-36-mois-fermeture-cuivre-obligations-orange-garanties/>